

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Villefranche-sur-Saône (69400)

Réponses de Danielle Lebail, au nom de la liste « Villefranche Autrement Avec Vous »

— le 04/03/2020 à 13:13 —

Question ouverte

Quels sont vos projets pour le développement d'un système vélo ? A l'occasion des élections municipales 2020, VUVIB propose à tous les candidats de s'engager sur 3 actions prioritaires à engager au plus tôt dès le début de mandat.

1. Une concertation active

• Mettre en place un Comité Vélo (pour des échanges entre élu(e)s, technicien(ne)s et usagers) se réunissant une fois par trimestre au niveau de la Ville et de la Communauté d'Agglomération.

• S'appuyer sur l'expertise d'usage des associations cyclistes comme VUVIB dès les phases d'études des projets.

2. Réaliser un audit de « cyclabilité » de la Ville s'appuyant sur les résultats du Baromètre des Villes Cyclables 2019 de la FUB.

3. Mettre en place une « culture vélo » au cœur des collectivités

• Un(e) élu(e), référent(e) vélo.

• Un(e) chargé(e) de mission vélo pouvant être mutualisé(e) le cas échéant avec la Communauté d'Agglomération.

• La formation des agents (voirie, bâtiments...) à la prise en compte du vélo, par des formations internes ou externes.

• L'adhésion de la commune et de Communauté d'Agglomération aux réseaux d'échanges de collectivités comme le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC).

Ces actions préalables permettront de mener un travail concerté de qualité qui facilitera la mise en place d'un Plan Vélo cohérent, sincère et financé

1. Une concertation active

• Mettre en place un Comité Vélo (pour des échanges entre élu(e)s, technicien(ne)s et usagers) se réunissant une fois par trimestre au niveau de la Ville et de la Communauté d'Agglomération.

Nous pensons poursuivre le travail engagé par le « groupe vélo » de Villefranche à l'initiative de Mr Didier BARRY avec Mme Karine AUBERT et l'élargir à l'agglo.

Avec une fréquence de réunions plus soutenue qu'actuellement (au moins trimestrielle).

• S'appuyer sur l'expertise d'usage des associations cyclistes comme VUVIB dès les phases d'études des projets.

Nous inviterons VUVIB et d'autres associations en fonction des sujets aux commissions municipales sur les projets d'urbanisme et sur chaque projet de voirie, notamment pour la réalisation de pistes cyclables sécurisées, itinéraires vélos (balisage, signalisation, etc.) et parkings vélos.

2. Réaliser un audit de « cyclabilité » de la Ville s'appuyant sur les résultats du Baromètre des Villes Cyclables 2019 de la FUB.

Oui, en association avec VUVIB.

3. Mettre en place une « culture vélo » au cœur des collectivités

• Un(e) élu(e), référent(e) vélo.

Oui.

• Un(e) chargé(e) de mission vélo pouvant être mutualisé(e) le cas échéant avec la Communauté d'Agglomération.

Nous l'étudierons si les moyens et compétences du personnel actuel s'avèrent insuffisantes.

• La formation des agents (voirie, bâtiments...) à la prise en compte du vélo, par des formations internes ou externes.

Oui.

• L'adhésion de la commune et de Communauté d'Agglomération aux réseaux d'échanges de collectivités comme le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC).

Ces actions préalables permettront de mener un travail concerté de qualité qui facilitera la mise en place d'un Plan Vélo cohérent, sincère et financé.

Nous le ferons pour Villefranche et le proposerons à l'agglo.

Extrait de notre programme :

- Se baser sur les résultats du baromètre FUB des villes cyclables pour travailler en collaboration

avec les associations vélo expertes et les habitants

- Créer de nouvelles pistes cyclables, assurer leur continuité et leur entretien
- Augmenter les offres de stationnement et créer des garages à vélo sécurisés
- Renforcer les signalisations, la sécurité des cyclistes et créer des itinéraires balisés
- Expérimenter des zones mixtes vélo/piétons dans la ville, dans la rue nationale